

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 1<sup>er</sup> mai 2024**

---

Communication n° 14/05.2024

Objet: Passage progressif des bouteilles de lait du PE au PET

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis janvier 2024, l'industrie laitière a décidé de passer progressivement du PE (polyéthylène) au PET (polyéthylène téréphtalate) pour les bouteilles de lait. Les deux matériaux sont donc en circulation durant cette période de transition.

Les consommatrices et consommateurs sont désormais priés de vérifier attentivement les indications de recyclage sur les bouteilles qu'ils achètent.

Les nouvelles bouteilles de lait qui peuvent être transparentes ou blanches arborant le logo bleu et jaune de PET-Recycling peuvent être ajoutées à la collecte séparée pour les bouteilles à boissons en PET. Ce dernier étant le seul emballage alimentaire en Suisse pour lequel il existe un circuit fermé.

Par contre, les bouteilles de lait en PE qui ne portent pas le logo précité doivent continuer à être déposées dans la collecte séparée pour les bouteilles en plastique.

Une large communication a été faite par Pet-Recycling depuis le début de l'année, reprise par certaines enseignes. Au niveau communal, un panneau à la déchèterie informe les utilisateurs et utilisatrices de cette nouvelle collecte.

La Municipalité

Saint-Prex, le 1<sup>er</sup> mai 2024/AG – 101.02/nm

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72*